

COMITÉ CONSULTATIF SPORT ÉTUDIANT

**Lundi 15 juin 2020 à 19h
Visioconférence TEAMS
Compte-rendu**

Présences :

Caroline Roy	Sophie Lemay-Langevin	Julie Sigouin
Anick Bernatchez	Alain Albert	Nancy Létourneau
Hugo Rivard	Serge Paquin	Julie Vasiloff
Marie-Josée Théberge	Cassandre Néron	

Absences : John Mowatt, Yann Francoeur

1- Mot de bienvenue.

Monsieur Albert souhaite la bienvenue aux membres et les directives de base sont expliquées aux membres pour pouvoir avoir le droit de parole.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sophie Lemay

3- Adoption du compte rendu de la rencontre 3 février 2020

L'adoption du compte rendu est proposée par Julie Sigouin

4- Suivis au procès-verbal :

4.1 Subvention Ensemble contre l'intimidation (6.3)

Nous avons obtenu la subvention et avons même reçu le premier versement de 14472\$. Lors de la reddition de compte, ce sont les actions

qui auront débuté en avril, après la réponse qui seront admissibles. Valérie a déjà commencé à bâtir certains outils.

4.2 Inscription impayée (point 8)

Pour ceux qui n'avaient pas encore fait leur paiement, il a été possible de faire un paiement Interac. Caroline s'est informée, et il serait trop fastidieux d'offrir ce service pour l'ensemble de l'année car cela oblige à faire des saisis manuels des paiements dans GPI. Par contre, le service des finances ajoutera la possibilité de faire un virement en septembre, comme c'est le cas pour les services de garde. L'avantage est que les paiements s'importent dans GPI contrairement au virement Interac où l'on doit faire une saisie manuelle dans GPI et l'encaisser dans Desjardins. Donc 2 opérations pour un virement. Pour le virement, une opération et tous les virements bancaires de la veille sont imputés aux bonnes personnes dans GPI. Exceptionnellement, on pourrait accepter les virements Interac mais le service des finances n'aimerait pas que ça devienne la norme.

4.3 Subvention PSIPS (point 9)

Finalement, une seule demande a été déposée et c'est pour la prévention des blessures en Cheerleading. Voici la correspondance reçue du ministère, Caroline en fait la lecture :

«Bonjour,

Dans un premier temps, nous tenons à vous remercier d'avoir déposé un projet dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives en promotion de la sécurité (PSIPS). L'intérêt que vous démontrez pour la sécurité dans le loisir et le sport illustre bien votre volonté de tenir des activités dans un cadre sain et sécuritaire, et ceci est tout à votre honneur.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et des directives émises par le Secrétariat du Conseil du trésor, nous comprenons que les annonces du budget seront révisées. Nous désirons vous informer que, lorsque nous connaissons l'enveloppe budgétaire finale rattachée au PSIPS, nous communiquerons avec vous pour vous remettre notre décision de soutenir ou non votre projet.

D'ici là, nous vous souhaitons de conserver la santé pour une reprise rapide des activités.

Sincères salutations,»

Meghann Desruisseaux pour François Motard - Directeur

Direction de la sécurité dans le loisir et le sport
Secteur du loisir et du sport
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
100, rue Laviolette, bureau 213
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

5- Points d'informations :

5.1 Compte Mouvement Kodiak

Étant donné que nous recevons des chèques au nom de Mouvement Kodiak, nous avons fait la demande pour rouvrir le compte que nous avons fermé il y a quelques années car il n'y avait pas de transactions. Cela devenait la seule façon de pouvoir encaisser les chèques fait au nom de Mouvement Kodiak pour certaines subventions en autres. Nous regarderons pour avoir plus d'un signataire pour la faciliter et la transparence.

5.2 Gala Kodiak

Les commentaires pour le gala Kodiak ont été seulement positifs. Mention spéciale à Hugo pour cette coordination et ses bonnes idées. Tous les entraîneurs ont apporté leur touchent pour donner une belle originalité au gala. On va vu beaucoup de monde et il n'y a pas eu de longueur, le tout s'est déroulé en 52 minutes.

L'ensemble des gagnants ont été publiés sur facebook :
https://www.facebook.com/pg/Mouvement.kodiak/photos/?tab=album&album_id=3867812229956565

5.3 Remboursement pour Covid 19

Selon les recommandations du ministère, un remboursement pour les activités n'ayant pas eu lieu devait être effectué. Cela représente un total de 38 000\$ en remboursement. La discipline la plus problématique est la gymnastique, car le remboursement des frais d'entraînement crée un déficit direct de plus de 16000\$. Tous les entraîneurs ont reçu leur salaire jusqu'à la fin. Dans les autres disciplines, il s'agit surtout d'événements qui n'ont pas eu lieu donc des dépenses de transport en moins, ce qui balançait le tout. Dans la lettre aux parents, ceux qui le désiraient pouvaient mentionner qu'ils renonçaient au remboursement. Ceux qui le demandaient peuvent aussi recevoir un reçu d'impôt pour don par la fondation Kodiak.

5.4 Résultats budgétaires 2019-2020

L'estimation du résultat budgétaire est un déficit de 31 000\$, ce qui donne un déficit accumulé de 12 494\$.

5.5 Plan de relance des sports pour l'automne

Les fédérations ont commencé à envoyer leur plan de relance. Tous les sports pourront être pratiqués selon l'évolution, mais il est certain que ce sera avec des adaptations et nous ne savons pas encore ce qui adviendra des saisons et des calendriers. Par exemple en CHEER, les filles se concentreront sur l'aspect danse et conditionnement physique au début.

6- Points décisionnels

6.1 Coût d'inscription 2020-2021

Caroline présente le tableau des coûts pour 2020-2021. Le calcul est fait en fonction que les activités reprennent normalement. Lorsque nous serons assurés que les sorties n'auront pas lieu, nous pourrions modifier les coûts d'inscription au fur et à mesure.

Il y a une hausse pour les changements apportés, comme par exemple les concentrations et sport études qui passent à 9 entraînements sur 9 jours, mais aussi une majoration pour prévoir la journée supplémentaire de coordination, poste assumé par Valérie.

Sophie Lemay et Julie Sigouin proposent d'accepter cette proposition

6.2 Politique remboursement

Nous discutons sur les possibilités de close pour éviter d'avoir à rembourser des frais dont nous assumons les frais, comme par exemple le salaire des entraîneurs. Il faut s'assurer par contre de respecter la loi sur le consommateur. Il est également nommé que les entraîneurs pourront aussi fournir une forme d'encadrement si une telle situation devait se produire, et qu'ainsi le service pourrait être donné. Pour ce qui est de frais engendrant des dépenses comme un tournoi par exemple, les frais sont plus faciles à rembourser. C'est simplement une réflexion à suivre.

6.3 Coût à majorer par siège pour voyage provincial

Après discussion, nous décidons de maintenir le coût chargé à un parent pour avoir accès un siège dans l'autobus lors de sorties provinciales à 60\$.

7- Autres sujets

8- Fermeture

Caroline Roy propose la fermeture de la rencontre. Il est 20h16



Caroline Roy, secrétaire